



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Bugey-Le-seul-diesel-de-secours-en-etat-de-marche-du-reacteur-4-tombe-en-panne>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Bugey : Le seul diesel de secours en état de marche du réacteur 4 tombe en panne**

18 janvier 2021

France : Bugey : Le seul diesel de secours en état de marche du réacteur 4 tombe en panne

Le réacteur 4 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) est arrêté pour sa 4ème visite décennale. De nombreux travaux, vérifications et modifications des installations sont prévus. Sans qu'ils ne soient manifestement toujours bien anticipés par EDF.

Parmi les interventions prévues, certaines nécessitent de couper une des deux alimentations électriques. **Un réacteur nucléaire, même arrêté devant toujours être alimenté en électricité** (pour permettre aux systèmes de fonctionner et pour refroidir le combustible entreposé dans une piscine), cette coupure ne peut se faire qu'à une condition : que l'autre alimentation électrique soit pleinement fonctionnelle. Si un des 2 moteurs diesels, les sources électriques de secours qui prennent le relai en cas de coupure de courant, est en réparation ou qu'une intervention est prévue dessus, l'autre moteur diesel est donc requis, il doit pouvoir marcher.

Or, le 9 janvier 2021, **une panne est survenue sur le seul diesel disponible pour secourir le réacteur 2** en cas de besoin. EDF mettra 10 heures à faire les réparations et à le remettre en état de fonctionner. **Les règles imposent pourtant que tout soit rétabli en une heure dans un tel cas.** Le communiqué de l'exploitant précise qu'*un contrôle a été réalisé sur le diesel de la voie requise, suite à l'apparition d'une alarme*, une fois que l'autre voie d'alimentation électrique était coupée. Les interventions étant planifiées, l'exploitant, sachant qu'un des 2 diesels de secours va être indisponible, aurait dû **vérifier au préalable** que l'autre diesel était exempt de problèmes matériels. Ce qui n'a manifestement pas été le cas. Ou bien les vérifications d'EDF n'ont pas été assez poussées ? **De quoi douter de la qualité des travaux conduits par l'exploitant** lors des visites décennales de ses réacteurs nucléaires, ces grands programmes de maintenance censés améliorer la sûreté en modifiant les équipements et en en vérifiant leur conformité. L'évènement a été déclaré comme significatif pour la sûreté le 13 janvier 2021 et classé au niveau 1 de l'échelle INES [1]. **Derrière le défaut matériel d'une cellule commandant une pompe de graissage, cet**

incident démontre les difficultés d'organisation de l'exploitant nucléaire et le manque d'anticipation des conséquences de ses actions sur son installation. Avec à la clé, des risques accrus pour les travailleurs, les populations et l'environnement.

Ce que dit EDF :

Indisponibilité d'une alimentation électrique de secours sur l'unité de production n°4

Publié le 18/01/2021

L'unité de production n°4 est en arrêt programmé dans le cadre de sa 4ème visite décennale. Le combustible est déchargé. **Les règles qui encadrent l'exploitation précisent que la coupure d'une de deux voies électriques nécessaires à la réalisation des opérations de maintenance implique, en mesure compensatoire, que l'autre voie électrique et notamment l'alimentation électrique de secours associée (diesel) soit disponible.**

Le 9 janvier 2021, dans la soirée, **suite à l'apparition d'une alarme** en salle de commande, **un contrôle d'un diesel de la voie requise, est réalisé.** Un défaut sur une cellule commandant la pompe de graissage de ce diesel est constaté. Un essai de ré-enclenchement de la cellule est réalisé. Il est infructueux. Le diesel est donc déclaré comme étant indisponible et la remise en conformité de la cellule réalisée. Cet événement n'a aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Toutefois, **l'indisponibilité du diesel, durant 10h, constitue un non-respect des spécifications techniques d'exploitation, qui imposent la disponibilité de l'ensemble des matériels d'une des deux voies électriques quand l'autre voie est en maintenance.** Cela a conduit la direction de la centrale nucléaire du Bugey à déclarer à l'Autorité de sûreté nucléaire, le 13 janvier 2021, un événement significatif sûreté au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-du-bugey/actualites/indisponibilite-d-une-alimentation-electrique-de-secours-sur-l-unite-de-production-ndeg4>

Ce que dit l'ASN :

Indisponibilité d'un groupe électrogène de secours à moteur diesel

Publié le 22/01/2021

Centrale nucléaire du Bugey - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 13 janvier 2021, l'exploitant de la centrale nucléaire de Bugey a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif au dépassement du délai de réparation d'un groupe électrogène de secours à moteur diesel.

Chaque réacteur est équipé de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel. Ces derniers, redondants, sont utilisés en cas de perte des alimentations électriques externes. Dans cette situation, un seul groupe électrogène permet d'assurer le fonctionnement des systèmes de sauvegarde qui seraient nécessaires en cas d'accident.

Le 9 janvier 2021, alors que le réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Bugey était en arrêt pour maintenance et qu'une coupure de la voie électrique A était en cours, dans le cadre d'une modification temporaire des spécifications techniques d'exploitation (STE), une alarme sur le groupe

électrogène de secours de la voie électrique B est apparue en salle de commande. Cette alarme était due à un défaut électrique sur la pompe de pré-graissage du moteur diesel et rendait indisponible le groupe électrogène de secours de la voie B.

Cette indisponibilité, alors que la voie électrique A était coupée, a conduit à l'indisponibilité de plusieurs matériels électriques susceptibles d'être alimentés par ces groupes électrogènes. **Dans cette situation, les STE demandent à ce que la disponibilité des matériels concernés soit rétablie sous une heure.**

Une fois l'origine de l'indisponibilité du groupe électrogène de la voie B identifiée, les actions correctives ont été engagées pour rétablir une situation conforme aux STE environ dix heures après la découverte de l'indisponibilité du matériel.

Cet incident n'a pas eu de conséquence sur l'installation ou les personnes. Néanmoins, **il a conduit à dégrader temporairement le nombre de sources électriques internes disponibles pour faire face à une situation de perte des alimentations électriques externes du site, pendant une durée supérieure à celle prévue par les STE.**

En raison de l'indisponibilité de matériels requis par les spécifications techniques d'exploitation, pendant une durée supérieure à celle fixée, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-un-groupe-electrogene-de-secours-a-moteur-diesel2>

Notes

[1] **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique/I/INES) - <https://www.asn.fr/Lexique/I/INES>